

Une scène sanglante dans une maison mal famée, à Roubaix

Etant ivre, un homme fut assommé à coups de queue de billard par trois femmes

Une scène de sauvagerie sur les suites de laquelle on ne peut encore se prononcer s'est déroulée hier soir, vers 19 h. 45, dans un café du boulevard Gambetta, à Roubaix.

La victime qui est atteinte d'un enfoncement du crâne par suite de coups reçus, a dû être hospitalisée sans qu'il soit possible de se prononcer exactement sur son état.

Voici d'ailleurs les renseignements que nous avons recueillis au cours de notre enquête.

Passant sur la berge du canal de Roubaix, au quai de Cherbourg, vers 19 h. 50, un jeune enfant, Raymond Vaneste, âgé de 12 ans, et demeurant chez ses parents, 98 bis, rue de la Confédération, cour Vanderhaeghen, 2 aperçut un homme étendu sur le sol. Il s'en approcha et il remarqua que ce dernier avait la figure et la tête ensanglantées et qu'il poussait des cris de douleur. Sans tarder, il se rendit au poste de police de la place Chapal, se trouvant à proximité, où il relata ce qu'il venait de constater. Aussitôt, deux agents cyclistes rejoignent sur les lieux et ramènent le blessé au commissariat. Comme ce dernier se trouvait sous le coup d'une forte commotion, on fit immédiatement appel à M. le docteur Jacquemont. Après un sérieux examen, le praticien releva des plaies contuses et profondes au sommet de la tête avec enfoncement de la voûte du crâne. L'état du malheureux paraissant grave, un bulletin d'admission d'urgence fut adressé au Hôpital La Charité, où le médecin, qui fit toutes réserves quant aux suites de ces blessures.

Mais où la victime avait-elle pu être aussi grièvement blessée ?

Nous l'avons appris ensuite.

Au cours de la soirée de mardi, un ouvrier marbrier, Raoul Martens, 38 ans, demeurant 29, rue Kléber, à Roubaix, avait fait le tour de grands-ducs ». Il avait pu passer et son état général s'en ressentait sérieusement. C'est en titubant qu'il pénétra, peu avant 19 h., au café tenu n. 211, du boulevard Gambetta, par Mme Martine Dannaert. Cet établissement n'a pas une bonne renommée. Deux femmes s'y trouvaient : Alice Magniez, 32 ans, sans profession définie, domiciliée 210, rue Jules-Lévy, à Roubaix, et René et Lucie Quenneville, 31 ans, roturière, 48, rue du Faubourg, à Lille. Avec la patronne, elle se firent inviter par le client. En peu de temps, il dépensa tout ce qu'il avait en poche. C'est-à-dire une certaine résistance au sujet du paiement, la patronne, parait-il, l'accusa d'avoir pris une pièce de 10 fr. dans le tiroir-caisse. Martens se fâcha et sauta une des femmes par les cheveux et lui donna un coup de poing sur le nez. Les deux autres femmes s'armèrent alors de queues de billards et en assénèrent de violents coups sur la tête du client qui fut rapidement assommé et ne dut son salut qu'à la possibilité de se précipiter. Après avoir fait environ 50 mètres, il s'abattit comme une masse sur la berge du canal où il fut retrouvé par le jeune Raymond Vaneste.

Averti de cette grave scène sanglante, M. Tuel, commissaire de police du 6^e arrondissement, s'est rendu au café du boulevard Gambetta, où il a recueilli les premiers renseignements de l'enquête qui se poursuivra aujourd'hui.

Jusqu'à maintenant, il ne fut opérée aucune arrestation.

Un homme se fit broyer par un train près de Jeumont

Mardi, par le train 180, arrivant de Lille, 4 à 5 passagers, dont des débris humains étaient découverts sur les crochets situés entre le tender de la machine et le fourgon, tandis que des débris de toutes sortes étaient collés en divers parties de la machine. Le mécanicien croyait avoir aperçu un pas de son passage en gare de Solre-sur-Sambre, une agitation anormale, mais le train passant en cette gare de voir de pas à une allure normale, il n'eut qu'à constater que son chauffeur de voir de quel il s'agissait ; ce n'est qu'à Jeumont qu'ils compriront qu'un homme avait été écrasé. Une rapide enquête permit de savoir que l'homme était un nommé Quet, âgé de 40 ans, marié, cultivateur à Jeumont, qui, volontairement, s'était donné la mort. Les restes trouvés à Jeumont ont été ramassés et retournés à Solre-sur-Sambre. Une enquête est ouverte.

L'EX-FONDE DE POUVOIRS DE LA BANQUE COMMERCIALE DE FRANCE, A ROUBAIX RENVOYÉ DEVANT LES ASSISES

Fernand Cateau, âgé de 47 ans, qui était depuis plusieurs années au service de la Banque Commerciale de France, à Roubaix, où il occupait en dernier lieu les fonctions de fondé de pouvoirs, a profité de la confiance qu'il inspirait et a détourné des sommes importantes.

Les détournements qui lui sont reprochés se montent à un total de plus de trois cent mille francs.

Cateau a pris la fuite, mais il sera jugé par contumace le 23 avril prochain. Ainsi en a décidé, hier mardi, la chambre des mises en accusation.

LES DATES DES EXAMENS ET CONCOURS DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE EN 1934

Voici les dates des examens et concours de l'enseignement primaire en 1934. Examen pour l'obtention des bourses dans les établissements d'enseignement primaire supérieur (aspirants et aspirantes) : première et deuxième séries, 3 mai ; troisième et quatrième séries, 26 avril. Brevet d'enseignement primaire supérieur (sections spéciales, aspirants et aspirantes) : première session, 26 juin ; deuxième session, 16 octobre. Concours d'admission aux écoles normales primaires d'instituteurs et institutrices : 16 juillet. Brevet élémentaire et brevet d'enseignement primaire supérieur (section générale, aspirants et aspirantes) : première session, 16 juillet ; deuxième session, 1^{er} octobre. Brevet supérieur (aspirants et aspirantes) : première session, 2 juillet ; deuxième session, 8 octobre.

Le matériel d'un Théâtre forain a été détruit par un incendie à Rousies

Et, fortement soupçonnés d'avoir volontairement causé le sinistre, les propriétaires sont arrêtés par les gendarmes

Ils étaient arrivés à Rousies depuis 3 semaines, le 1^{er} mars exactement et avaient obtenu l'autorisation de remiser leur matériel sur la Grand Place de la Commune, près du kiosque qui lui un quadrilatère aux temps grisonnantes, livres roses et menton bleu caractéristiques, elle de 10 ans plus jeune, malicieuse, au regard volontaire. Avec eux deux frères de 6 et 8 ans, et un nourrisson de 14 mois. Ils venaient, dirent-ils de Normandie parcourant les pays pour donner des représentations théâtrales.

Pour le moment la troupe était réduite au minimum strict : la famille. Mais des contrats étaient en cours de signature avec des artistes et la Compagnie devait être complétée le 17 avril. Un grand mélo allait être joué prochainement, un drame émouvant et sombre « Roger la Honte ».

En attendant on donnait de petites représentations dans les écoles villageoises.

Le matériel se composait d'une roulotte d'habitation, logement étroit et encombré.

Le matériel se composait d'une roulotte, à usage d'habitation, logement étroit et encombré, où cinq personnes se partageaient une literie faite de sacs de paille, d'une camionnette démodée et d'une camionnette bâchée, servant de tracteur à une roulotte destinée à contenir les accessoires de la scène.

Le convoi, il faut bien le dire, apparaissait comme assez minable et rien dans son aspect ne décelait l'opulence qui caractérise les exploitations prospères.

LES DEBRIS DE L'AUTO ET DE LA ROULOTTE INCENDIÉES. En médaillon : Les époux MOTTET-LEROUX.

« Les Misérables »

Cette semaine, un cinéma de Maubeuge jouait « Les Misérables », le film tiré de l'immortel roman de Victor Hugo et qui intéressa les spectateurs les plus fervents. Peu-être avaient-ils la pièce à leur répertoire et désiraient-ils comparer leur interprétation à celle d'Harry Baur et qui intéressa les spectateurs les plus fervents. Peu-être avaient-ils la pièce à leur répertoire et désiraient-ils comparer leur interprétation à celle d'Harry Baur et qui intéressa les spectateurs les plus fervents.

Arrêtés

Dès lors, l'affaire était claire, il était facile de reconstituer la scène. Avant de partir les époux Mottet avaient calculé les issues de la roulotte pour qu'au moment du coup ils puissent se réfugier dans un petit amas de paille et de bouts de films. La longueur de la bougie était prévue pour que l'incendie s'éteigne après leur départ.

Une installation analogue devait avoir été préparée dans la camionnette, d'ailleurs, pour ne pas s'exposer à rentrer dans la prison.

Le premier, M. Oscar Elorie, cabaretier en garni à la Place, vers la roulotte encore égarée par les flammes. Il pensa qu'elle était peut-être occupée par des gens ignorant le danger qui les menaçait et qu'il fallait les avertir.

Le premier, M. Oscar Elorie, cabaretier en garni à la Place, vers la roulotte encore égarée par les flammes. Il pensa qu'elle était peut-être occupée par des gens ignorant le danger qui les menaçait et qu'il fallait les avertir.

Le premier, M. Oscar Elorie, cabaretier en garni à la Place, vers la roulotte encore égarée par les flammes. Il pensa qu'elle était peut-être occupée par des gens ignorant le danger qui les menaçait et qu'il fallait les avertir.

Le premier, M. Oscar Elorie, cabaretier en garni à la Place, vers la roulotte encore égarée par les flammes. Il pensa qu'elle était peut-être occupée par des gens ignorant le danger qui les menaçait et qu'il fallait les avertir.

Le premier, M. Oscar Elorie, cabaretier en garni à la Place, vers la roulotte encore égarée par les flammes. Il pensa qu'elle était peut-être occupée par des gens ignorant le danger qui les menaçait et qu'il fallait les avertir.

Le premier, M. Oscar Elorie, cabaretier en garni à la Place, vers la roulotte encore égarée par les flammes. Il pensa qu'elle était peut-être occupée par des gens ignorant le danger qui les menaçait et qu'il fallait les avertir.

Le premier, M. Oscar Elorie, cabaretier en garni à la Place, vers la roulotte encore égarée par les flammes. Il pensa qu'elle était peut-être occupée par des gens ignorant le danger qui les menaçait et qu'il fallait les avertir.

Le premier, M. Oscar Elorie, cabaretier en garni à la Place, vers la roulotte encore égarée par les flammes. Il pensa qu'elle était peut-être occupée par des gens ignorant le danger qui les menaçait et qu'il fallait les avertir.

Le premier, M. Oscar Elorie, cabaretier en garni à la Place, vers la roulotte encore égarée par les flammes. Il pensa qu'elle était peut-être occupée par des gens ignorant le danger qui les menaçait et qu'il fallait les avertir.

Le premier, M. Oscar Elorie, cabaretier en garni à la Place, vers la roulotte encore égarée par les flammes. Il pensa qu'elle était peut-être occupée par des gens ignorant le danger qui les menaçait et qu'il fallait les avertir.

Le premier, M. Oscar Elorie, cabaretier en garni à la Place, vers la roulotte encore égarée par les flammes. Il pensa qu'elle était peut-être occupée par des gens ignorant le danger qui les menaçait et qu'il fallait les avertir.

Le premier, M. Oscar Elorie, cabaretier en garni à la Place, vers la roulotte encore égarée par les flammes. Il pensa qu'elle était peut-être occupée par des gens ignorant le danger qui les menaçait et qu'il fallait les avertir.

Le premier, M. Oscar Elorie, cabaretier en garni à la Place, vers la roulotte encore égarée par les flammes. Il pensa qu'elle était peut-être occupée par des gens ignorant le danger qui les menaçait et qu'il fallait les avertir.

Le premier, M. Oscar Elorie, cabaretier en garni à la Place, vers la roulotte encore égarée par les flammes. Il pensa qu'elle était peut-être occupée par des gens ignorant le danger qui les menaçait et qu'il fallait les avertir.

LA QUINZIÈME ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DE LA FÉDÉRATION INDUSTRIELLE & COMMERCIALE DE ROUBAIX-TOURCOING

Hier, à 10 h. 30, dans la salle des ventes de la Chambre de Commerce, s'est tenue la 15^e assemblée générale annuelle de la Fédération Industrielle et Commerciale de Roubaix-Tourcoing, sous la présidence de M. Joseph Willems, président de la Fédération.

En ouvrant la séance, M. Alfred Domez, secrétaire général, a remercié les membres présents et a souligné l'importance de la tâche qui leur incombait.

Le rapport de M. Alfred Domez, secrétaire général, a été lu et adopté. Il fait connaître l'état de la Fédération et les réalisations accomplies pendant l'année écoulée.

Après avoir lu et adopté le rapport de M. Alfred Domez, le président a souligné l'importance de la tâche qui leur incombait.

Le rapport de M. Alfred Domez, secrétaire général, a été lu et adopté. Il fait connaître l'état de la Fédération et les réalisations accomplies pendant l'année écoulée.

Après avoir lu et adopté le rapport de M. Alfred Domez, le président a souligné l'importance de la tâche qui leur incombait.

Le rapport de M. Alfred Domez, secrétaire général, a été lu et adopté. Il fait connaître l'état de la Fédération et les réalisations accomplies pendant l'année écoulée.

Après avoir lu et adopté le rapport de M. Alfred Domez, le président a souligné l'importance de la tâche qui leur incombait.

Le rapport de M. Alfred Domez, secrétaire général, a été lu et adopté. Il fait connaître l'état de la Fédération et les réalisations accomplies pendant l'année écoulée.

Après avoir lu et adopté le rapport de M. Alfred Domez, le président a souligné l'importance de la tâche qui leur incombait.

Le rapport de M. Alfred Domez, secrétaire général, a été lu et adopté. Il fait connaître l'état de la Fédération et les réalisations accomplies pendant l'année écoulée.

Après avoir lu et adopté le rapport de M. Alfred Domez, le président a souligné l'importance de la tâche qui leur incombait.

Le rapport de M. Alfred Domez, secrétaire général, a été lu et adopté. Il fait connaître l'état de la Fédération et les réalisations accomplies pendant l'année écoulée.

Après avoir lu et adopté le rapport de M. Alfred Domez, le président a souligné l'importance de la tâche qui leur incombait.

Le rapport de M. Alfred Domez, secrétaire général, a été lu et adopté. Il fait connaître l'état de la Fédération et les réalisations accomplies pendant l'année écoulée.

Après avoir lu et adopté le rapport de M. Alfred Domez, le président a souligné l'importance de la tâche qui leur incombait.

Le rapport de M. Alfred Domez, secrétaire général, a été lu et adopté. Il fait connaître l'état de la Fédération et les réalisations accomplies pendant l'année écoulée.

Après avoir lu et adopté le rapport de M. Alfred Domez, le président a souligné l'importance de la tâche qui leur incombait.

Le rapport de M. Alfred Domez, secrétaire général, a été lu et adopté. Il fait connaître l'état de la Fédération et les réalisations accomplies pendant l'année écoulée.

Après avoir lu et adopté le rapport de M. Alfred Domez, le président a souligné l'importance de la tâche qui leur incombait.

Le rapport de M. Alfred Domez, secrétaire général, a été lu et adopté. Il fait connaître l'état de la Fédération et les réalisations accomplies pendant l'année écoulée.

Après avoir lu et adopté le rapport de M. Alfred Domez, le président a souligné l'importance de la tâche qui leur incombait.

Le rapport de M. Alfred Domez, secrétaire général, a été lu et adopté. Il fait connaître l'état de la Fédération et les réalisations accomplies pendant l'année écoulée.

Après avoir lu et adopté le rapport de M. Alfred Domez, le président a souligné l'importance de la tâche qui leur incombait.

Le rapport de M. Alfred Domez, secrétaire général, a été lu et adopté. Il fait connaître l'état de la Fédération et les réalisations accomplies pendant l'année écoulée.

Après avoir lu et adopté le rapport de M. Alfred Domez, le président a souligné l'importance de la tâche qui leur incombait.

Le rapport de M. Alfred Domez, secrétaire général, a été lu et adopté. Il fait connaître l'état de la Fédération et les réalisations accomplies pendant l'année écoulée.

Après avoir lu et adopté le rapport de M. Alfred Domez, le président a souligné l'importance de la tâche qui leur incombait.

Colaix

Bureaux : 45, rue de la Gare (Tél. 351-17) — Dépôt de vente : 78, Grande-Rue

RENDREZ-VOUS COMMERCIAUX

Avec la mauvaise marche persistante des affaires, ce service a donné à plein rendement le respect des contrats, le respect de la signature donnée, et non plus rare aujourd'hui et, contre de tels agissements, l'industriel et le commerçant honnêtes sont pratiquement désarmés.

Par ailleurs, l'indulgence des tribunaux, les lenteurs de leurs décisions rendent leurs interventions pratiquement inutiles.

La Fédération se préoccupe de remédier à cet état de choses. Elle croit avoir trouvé, à cet égard, une aide dans la Loi d'Assainissement Commercial, dont elle a encouragé la formation.

Une certaine activité a également été constatée dans le service des consultations fiscales. Ceci s'explique par suite de la multiplication des lettres et des lois nouvelles qui ont tout bouleversé, mettant ainsi les industriels dans l'obligation d'avoir recours aux services de la Fédération.

Avant d'en terminer, M. Domez a souligné l'importance de la tâche qui leur incombait.

Le rapport de M. Alfred Domez, secrétaire général, a été lu et adopté. Il fait connaître l'état de la Fédération et les réalisations accomplies pendant l'année écoulée.

Après avoir lu et adopté le rapport de M. Alfred Domez, le président a souligné l'importance de la tâche qui leur incombait.

Le rapport de M. Alfred Domez, secrétaire général, a été lu et adopté. Il fait connaître l'état de la Fédération et les réalisations accomplies pendant l'année écoulée.

Après avoir lu et adopté le rapport de M. Alfred Domez, le président a souligné l'importance de la tâche qui leur incombait.

Le rapport de M. Alfred Domez, secrétaire général, a été lu et adopté. Il fait connaître l'état de la Fédération et les réalisations accomplies pendant l'année écoulée.

Après avoir lu et adopté le rapport de M. Alfred Domez, le président a souligné l'importance de la tâche qui leur incombait.

Le rapport de M. Alfred Domez, secrétaire général, a été lu et adopté. Il fait connaître l'état de la Fédération et les réalisations accomplies pendant l'année écoulée.

Après avoir lu et adopté le rapport de M. Alfred Domez, le président a souligné l'importance de la tâche qui leur incombait.

Le rapport de M. Alfred Domez, secrétaire général, a été lu et adopté. Il fait connaître l'état de la Fédération et les réalisations accomplies pendant l'année écoulée.

Après avoir lu et adopté le rapport de M. Alfred Domez, le président a souligné l'importance de la tâche qui leur incombait.

Le rapport de M. Alfred Domez, secrétaire général, a été lu et adopté. Il fait connaître l'état de la Fédération et les réalisations accomplies pendant l'année écoulée.

Après avoir lu et adopté le rapport de M. Alfred Domez, le président a souligné l'importance de la tâche qui leur incombait.

Le rapport de M. Alfred Domez, secrétaire général, a été lu et adopté. Il fait connaître l'état de la Fédération et les réalisations accomplies pendant l'année écoulée.

Après avoir lu et adopté le rapport de M. Alfred Domez, le président a souligné l'importance de la tâche qui leur incombait.

Le rapport de M. Alfred Domez, secrétaire général, a été lu et adopté. Il fait connaître l'état de la Fédération et les réalisations accomplies pendant l'année écoulée.

Après avoir lu et adopté le rapport de M. Alfred Domez, le président a souligné l'importance de la tâche qui leur incombait.

Le rapport de M. Alfred Domez, secrétaire général, a été lu et adopté. Il fait connaître l'état de la Fédération et les réalisations accomplies pendant l'année écoulée.

Après avoir lu et adopté le rapport de M. Alfred Domez, le président a souligné l'importance de la tâche qui leur incombait.

Le rapport de M. Alfred Domez, secrétaire général, a été lu et adopté. Il fait connaître l'état de la Fédération et les réalisations accomplies pendant l'année écoulée.

Après avoir lu et adopté le rapport de M. Alfred Domez, le président a souligné l'importance de la tâche qui leur incombait.

Le rapport de M. Alfred Domez, secrétaire général, a été lu et adopté. Il fait connaître l'état de la Fédération et les réalisations accomplies pendant l'année écoulée.

Après avoir lu et adopté le rapport de M. Alfred Domez, le président a souligné l'importance de la tâche qui leur incombait.

Le rapport de M. Alfred Domez, secrétaire général, a été lu et adopté. Il fait connaître l'état de la Fédération et les réalisations accomplies pendant l'année écoulée.

Nos belles sociétés de « Bourleux »

COLISÉE Ce soir 8 h. 45 — Tél. 346.55 UNIQUE GALA DE LUCIENNE BOYER

Voici les « Toulis continis du Mogador », une vieille société de la rue Archimède et qui compte une bonne trentaine d'adhérents jeunes et vieux, tous fidèles et adroits bourleux. Dimanche, une partie mettait aux prises les équipes des Jeunes et des Vieux. Une grande confusion des premiers ce furent les anciens qui l'emportèrent. Le champion Charles était incommensurable.

On voit sur notre cliché les plus fervents des « Toulis continis ».

COLISÉE Ce soir 8 h. 45 — Tél. 346.55 UNIQUE GALA DE LUCIENNE BOYER

Voici les « Toulis continis du Mogador », une vieille société de la rue Archimède et qui compte une bonne trentaine d'adhérents jeunes et vieux, tous fidèles et adroits bourleux.

On voit sur notre cliché les plus fervents des « Toulis continis ».

COLISÉE Ce soir 8 h. 45 — Tél. 346.55 UNIQUE GALA DE LUCIENNE BOYER

Voici les « Toulis continis du Mogador », une vieille société de la rue Archimède et qui compte une bonne trentaine d'adhérents jeunes et vieux, tous fidèles et adroits bourleux.

On voit sur notre cliché les plus fervents des « Toulis continis ».

COLISÉE Ce soir 8 h. 45 — Tél. 346.55 UNIQUE GALA DE LUCIENNE BOYER

Voici les « Toulis continis du Mogador », une vieille société de la rue Archimède et qui compte une bonne trentaine d'adhérents jeunes et vieux, tous fidèles et adroits bourleux.

On voit sur notre cliché les plus fervents des « Toulis continis ».

COLISÉE Ce soir 8 h. 45 — Tél. 346.55 UNIQUE GALA DE LUCIENNE BOYER

Voici les « Toulis continis du Mogador », une vieille société de la rue Archimède et qui compte une bonne trentaine d'adhérents jeunes et vieux, tous fidèles et adroits bourleux.

On voit sur notre cliché les plus fervents des « Toulis continis ».

COLISÉE Ce soir 8 h. 45 — Tél. 346.55 UNIQUE GALA DE LUCIENNE BOYER

Voici les « Toulis continis du Mogador », une vieille société de la rue Archimède et qui compte une bonne trentaine d'adhérents jeunes et vieux, tous fidèles et adroits bourleux.

On voit sur notre cliché les plus fervents des « Toulis continis ».

COLISÉE Ce soir 8 h. 45 — Tél. 346.55 UNIQUE GALA DE LUCIENNE BOYER

Voici les « Toulis continis du Mogador », une vieille société de la rue Archimède et qui compte une bonne trentaine d'adhérents jeunes et vieux, tous fidèles et adroits bourleux.

On voit sur notre cliché les plus fervents des « Toulis continis ».

COLISÉE Ce soir 8 h. 45 — Tél. 346.55 UNIQUE GALA DE LUCIENNE BOYER

Voici les « Toulis continis du Mogador », une vieille société de la rue Archimède et qui compte une bonne trentaine d'adhérents jeunes et vieux, tous fidèles et adroits bourleux.

On voit sur notre cliché les plus fervents des « Toulis continis ».

COLISÉE Ce soir 8 h. 45 — Tél. 346.55 UNIQUE GALA DE LUCIENNE BOYER

Voici les « Toulis continis du Mogador », une vieille société de la rue Archimède et qui compte une bonne trentaine d'adhérents jeunes et vieux, tous fidèles et adroits bourleux.

On voit sur notre cliché les plus fervents des « Toulis continis ».

COLISÉE Ce soir 8 h. 45 — Tél. 346.55 UNIQUE GALA DE LUCIENNE BOYER

Voici les « Toulis continis du Mogador », une vieille société de la rue Archimède et qui compte une bonne trentaine d'adhérents jeunes et vieux, tous fidèles et adroits bourleux.

On voit sur notre cliché les plus fervents des « Toulis continis ».